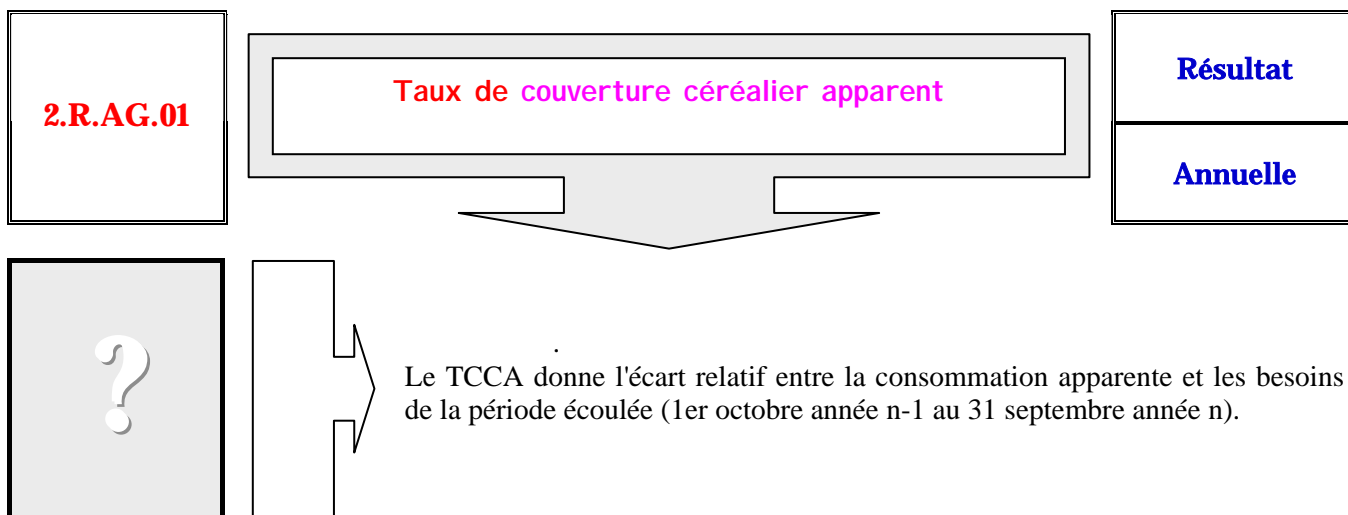


INDICATEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

IDENTIFIANT	INDICATEUR	PAGE
2.R.AG.01	Couverture Céréalière Apparent (Taux de)	158
2.R.AG.02	Crédit à la Production Agricole (Taux de)	160
1.A.AG.03	Équipement des ménages agricoles (Taux d')	162
3.A.AG.04	Investissement agricole par unité de superficie	164
2.R.AG.05	Irrigation (Taux d')	166
2.R.AG.06	Ménages Agricoles utilisant des Intrants (Pourcentage de)	168
2.A.AG.07	Ménages pratiquant la culture attelée (Taux des)	170
2.R.AG.08	Ménages se consacrant à l'agriculture de rente (Pourcentage de)	172
1.I.AG.09	Probabilité de crise alimentaire	174
2.R.AG.10	Production agricole (Taux d'accroissement de la)	178
1.R.AG.11	Rendement agricole (Taux d'accroissement objectif de)	180
2.I.AG.12	Rendements/investissements (Elasticité)	182
2.I.AG.13	Rendements/utilisation de fertilisants minéraux (Elasticité)	184
2.R.AG.14	Sécurisation Foncière (Taux de)	186
1.I.AG.15	Vulnérabilité structurelle (indice de)	188
3.O.EL.01	Aires d'Abattages Créées et Fonctionnelles (Nombre d')	192
2.O.EL.02	Animaux commercialisés (intérieur / extérieur) (Nombre d')	194
2.R.EL.03	Couverture Vaccinale contre la Maladie de Newcastle (Taux de)	196
2.R.EL.04	Couverture Vaccinale contre la Péri-Pneumonie Contagieuse Bovine (Taux de)	198
3.O.EL05	Éleveurs affiliés à une organisation professionnelle (Pourcentage d')	200
2.O.EL.06	Encadrement des éleveurs (Taux d')	202
2.O.EL.07	Poids Carcasse/espèce (bovins, petits ruminants et porcins (kg))	204
2.O.EL.08	Production laitière par vache et par lactation (Litres)	206
1.R.EL.09	Protection contre les Trypanosomoses (Taux de)	208
2.O.PE.01	Plans d'eau piscicoles aménagés (pourcentage de)	210



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR													
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)										
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de savoir si les besoins des populations ont pu être couverts pour la période considérée • Promouvoir la sécurité alimentaire. • Capacité à faire face aux crises alimentaires. • Promouvoir l'équilibre nutritionnel 	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010								
xx.x%				xx.x%									
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%									
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010								
	xx.x%				xx.x%								
CCA/UNDAF		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%	
1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%									
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%									

Méthodologie de calcul de l'indicateur

- La période de consommation considérée va du 1er octobre de l'année n-1 au 31 septembre de l'année n.
- Besoins de consommation = 190 Kg x (Population au 31 Avril année courant n).
 - Consommation apparente = production céréalière disponible + variation de stock + solde import-export
 - Production céréalière disponible = production (mil, sorgho, maïs, fonio, riz) nette de la campagne agricole n-1.
 - Variation de stock = différence entre les stocks résiduels de céréales évalués au 31 septembre année n et ceux évalués au 31 septembre de l'année (n-1)
 - Solde import-export = importations moins exportations de céréales du 31 septembre année n-1 au 31

septembre année courant (n)

$$TCCA = [(Consommation apparente - Besoins de consommation) / Besoins de consommation] * 100$$

Lorsqu'il est inférieur à 100, on dit qu'il y a eu un déficit par rapport aux besoins en céréales de $(100 - TCCA)\%$.
Lorsqu'il est supérieur à 100, on dit qu'il y a eu un surplus de consommation par rapport au besoin normal de $(TCCA - 100)\%$.

Sources des données de base

INDICATEUR/VARIABLE	PRODUCTEUR	SOURCE DES DONNEES
Production céréalière	• SSA/DEP/MA	Enquête permanente agricole
Stocks résiduels de céréales	• SSA/DEP/MA	Enquête permanente agricole
Importations de céréales	• Direction des douanes	Statistiques douanières
Exportations de céréales	• Direction des douanes	Statistiques douanières
Population	• INSD	RGPH
Norme de consommation : 190 KG/HBT/AN	• INSD	Enquête consommation de céréales, 1991

Niveau de désagrégation

✓ National

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

On suppose que les populations urbaines et rurales ont les mêmes besoins de consommation en céréales. 190Kg/hbt/an à raison de 13,7Kg pour le riz, 3,8Kg pour le blé et 172,5 pour le mil, sorgho, maïs, fonio.

On applique le même taux pour les pertes et les semences à toutes les céréales (15%) sauf le riz (45%). pour le calcul de la production nette.

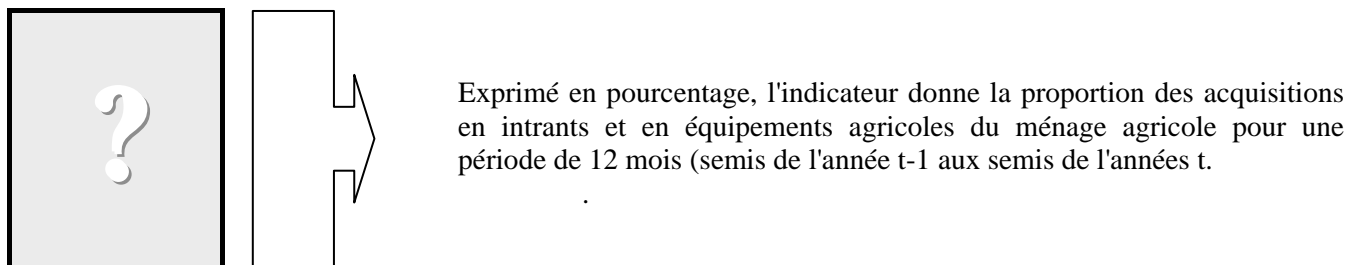
Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Les données concernant les importations et les exportations sont celles officielles et ne prennent donc pas en compte les circuits informels.

Il serait intéressant de prévoir une collecte d'information sur les flux transfrontaliers en greffant une fiche au dispositif de collecte déjà existant.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)	
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la productivité du secteur agricole Promouvoir l'accès au crédit de campagne 	1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

TCPA = (Valeur des Acquisitions à crédit / Valeur totale des acquisitions) *100

- Valeur des Acquisitions à crédit = crédit intrants à crédit + crédit équipements à crédit
- Valeur des Acquisitions = valeur totale des intrants + valeur totale des équipements
- valeur totale des intrants utilisés = valeurs des intrants utilisés au cours de la campagne agricole t/t+1
- valeur totale des équipements utilisés = valeur totale des acquisitions en équipements agricoles au cours de la campagne agricole t-1/t

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		• Valeur des acquisitions à crédit	Valeur totale des acquisitions
ADMINISTRATIVE	NATURE		
	PRODUCTEUR		
COLLECTE COURANTE	NATURE	ENSA, EPA, SFD	ENSA, Enquête permanente agricole
	PRODUCTEUR	SSA/DEP/MA	SSA/DEP/MA
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	.	Enquêtes prioritaires
	PRODUCTEUR	-	INSD

Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Province
----------	------------

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

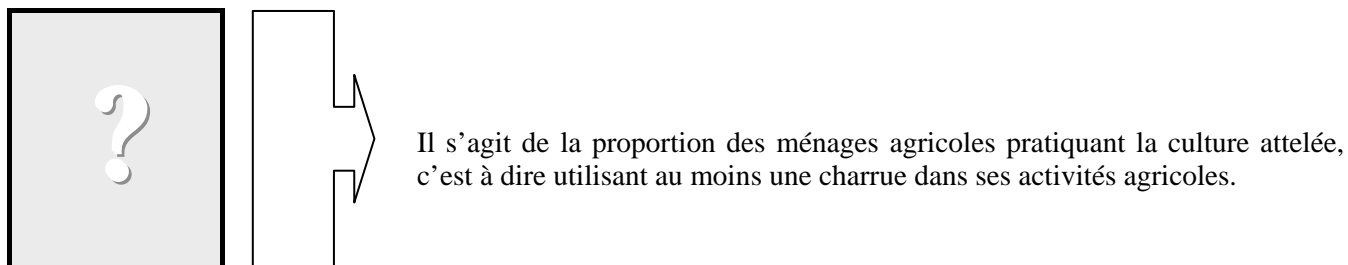
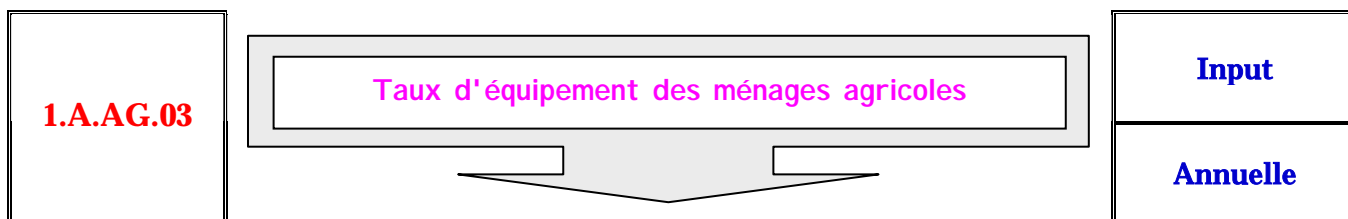
- La comptabilisation des équipements concerne la période semis 1992 aux semis 1993
- La comptabilisation des intrants concerne les intrants utilisés pour les cultures pluviales de la campagne 1993/94.
- La comptabilisation au cours de l'enquête ne prend en compte que les éléments supposés avoir un impact immédiat sur le système de production de la campagne en cours.

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Le mode de financement de la campagne agricole n'a été pris en compte dans le dispositif du SSA qu'au cours de l'ENSA de 1993. Néanmoins, l'introduction d'une fiche spécifique devra permettre de collecter cette information chaque année

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)	
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès aux équipements agricoles Intensifier et moderniser l'activité agricole Accroître la productivité dans le secteur agricole. Réduire la vulnérabilité dans les activités agricoles 	1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Cet estimateur s'obtient de la manière suivante :

TEMA= nombre de ménages pratiquant la culture attelée/ nombre de ménages agricoles.

Tous les éléments pour l'estimation de cet indicateur sont disponibles annuellement mais non encore exploités.

Les résultats peuvent être désagrégés suivant les deux niveaux: Traction animale et motorisée.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectif des ménages pratiquant de l'attelage	Effectif total des ménages ayant une activité agricole.
ADMINISTRATIVE	NATURE		
	PRODUCTEUR		
COLLECTE COURANTE	NATURE	Enquête permanente agricole	Enquête permanente agricole
	PRODUCTEUR	SSA/DEP/MA	SSA/DEP/MA
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Province
----------	------------

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

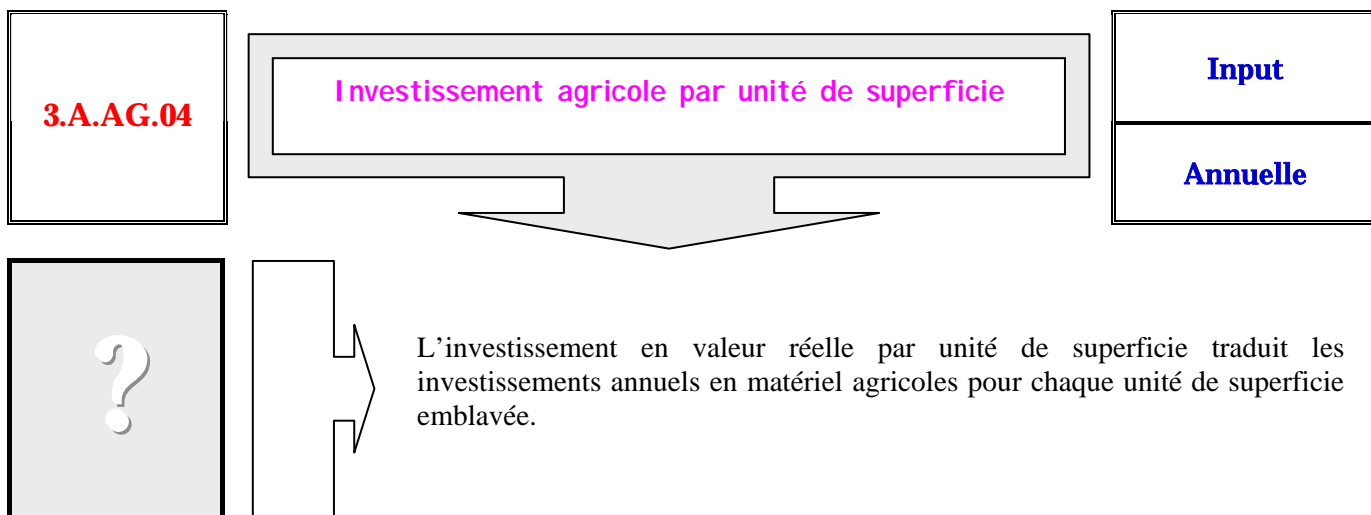
--

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

--

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR													
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)										
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> Mesure de l'Intensification de l'agriculture Mesure la croissance en investissements agricoles 	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010								
xx.x%				xx.x%									
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%									
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010								
	xx.x%				xx.x%								
CCA/UNDAF		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%	
1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%									
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%									

Méthodologie de calcul de l'indicateur

L'indicateur se calcule de la manière suivante :

$$IA/S = [Valeur\ des\ Investissements\ en\ matériels\ Agricoles\ /\ superficie\ emblavée.] / Déflateur\ du\ PIB.$$

On entend par matériel agricole les équipements suivants : matériel d'attelage, tracteur, animaux de trait, matériel de traitement, matériel de transport, matériel d'exhaure.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base		
		Valeur des investissements	Superficie emblavée	Déflateur du PIB
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-	-
	PRODUCTEUR	-	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	ENSA, Enquête permanente agricole	ENSA, Enquête permanente agricole	IHPC, COMPTES NATIONAUX
	PRODUCTEUR	SSA/DEP/MA	SSA/DEP/MA	INSD
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-	-
	PRODUCTEUR	-	-	-

Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Province
----------	------------

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Les statistiques proviennent d'enquêtes par sondage.

La valeur des investissements est la valeur nominale pour une période de 12 mois (semis année n-1 aux semis année n) sans que l'on ne puisse distinguer le niveau des investissements correspondant à l'année fiscale. Aussi :

- pour la comparaison des IAS entre les régions et dans le temps, il est nécessaire d'appliquer le déflateurs du PIB régional
- pour la comparaison avec d'autres rubriques de la comptabilité nationale il faut imputer l'investissement nominal des 12 mois proportionnellement au nombre de mois des deux années fiscales que chevauche la période. Pour l'illustration ci-dessous, dans la mesure où l'information existe seulement pour la période semis 1992 aux semis 1993, il ne sera pas possible de procéder à ces ajustements. on a divisé simplement l'investissement nominal de la période de disponibilité des données à la superficie emblavée au cours de la campagne agricole 1993/1994.

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

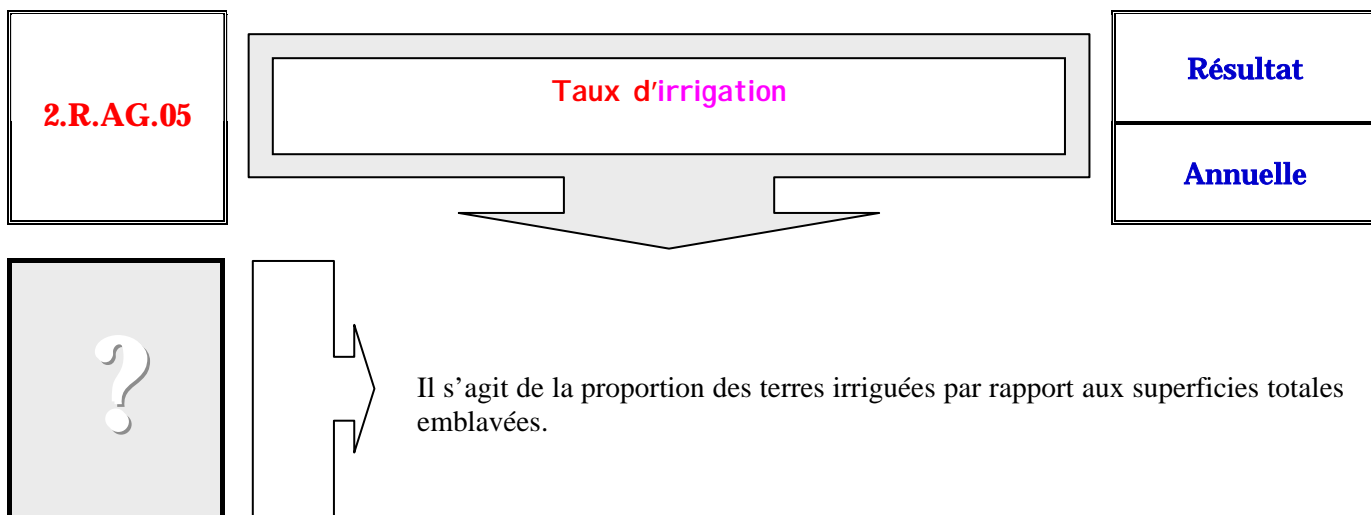
L'investissement agricole ici est la FBCF au niveau de l'agriculture.

Les données nécessaires pour le calcul de l'investissement agricole sont disponibles pour l'ENSA 93

Le suivi annuel de l'investissement agricole est possible par l'introduction d'une fiche dans le dispositif permanent de collecte du SSA.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR			
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des effets des aléas pluviométriques sur les rendements Réduction des risques économiques du secteur agricole Promotion de l'hydraulique agricole 	
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)		
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		
	CCA/UNDAF		
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul est donnée par :

$TME = \text{Superficies totales irriguées} / \text{Superficie totales emblavées.}$

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Superficies des cultures irriguées	Superficie emblavée
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête maraîchère • Enquête sur les périmètres aménagés 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête maraîchère • Enquête sur les périmètres aménagés
	PRODUCTEUR	SSA/DEP/MA	SSA/DEP/MA

Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Province
----------	------------

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

- les statistiques sur les superficies de la canne à sucre et l'arboriculture fruitière irriguée n'étant pas disponibles, l'indicateur fourni sous-estimera la proportion des surfaces irriguées
- les superficies du maraîchage ne sont pas la superficie physique mais la superficie emblavée. en effet, une même parcelle peut faire l'objet de plusieurs repiquages au cours de la même campagne de sorte que la superficie d'une telle parcelle est comptabilisée autant de fois qu'elle fait l'objet de repiquage au cours de la campagne maraîchère.

De même, avec le développement des autres variétés de cultures en contre saison (maïs irrigué), il est nécessaire que le dispositif du soit renforcé afin de pouvoir prendre en compte ces nouvelles activités.

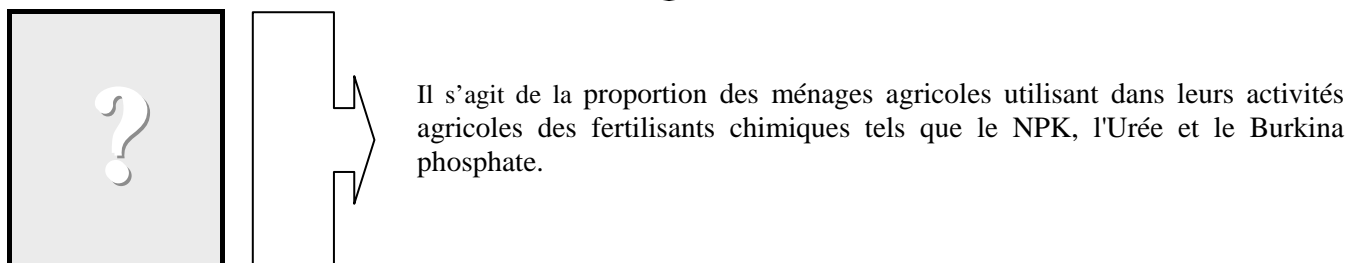
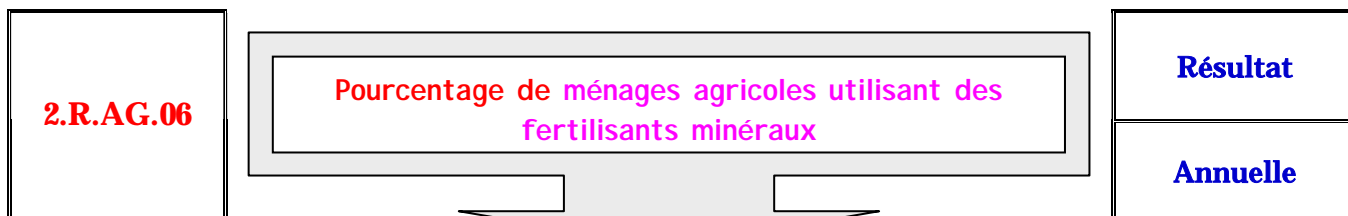
Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

- Les données sur le maraîchage sont disponibles pour la période 96 à 2001 mais non encore entièrement exploitées.
- Les données les nouvelles variétés de contre-saison (maïs) sont à prévoir dans le dispositif du SSA
- Les données de la canne à sucre sont à collectées au niveau de la SOSUCO.

Les données sur l'arboriculture fruitière ne pourront être renseignées que par la mise en ouvre d'une enquête arboriculture fruitière.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 00 00 00/ 00 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : Ayameogo@yahoo.com



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)	
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès aux intrants agricoles Intensifier et moderniser l'activité agricole Accroître la productivité dans le secteur agricole. Réduire la vulnérabilité dans les activités agricoles 	1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul de cet estimateur est la suivante :

$PMAI = \text{nombre de ménages agricoles utilisant les intrants agricoles} / \text{nombre de ménages agricoles.}$

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectif des ménages utilisant des fertilisants chimiques	Effectif total des ménages ayant une activité agricole.
ADMINISTRATIVE	NATURE		
	PRODUCTEUR		
COLLECTE COURANTE	NATURE	Enquête permanente agricole	Enquête permanente agricole
	PRODUCTEUR	SSA/DEP/MA	SSA/DEP/MA
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

✓ Région de recherche agricole

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Tous les types d'intrants ont été supposés avoir la même équivalence en terme d'impact sur les rendements. ce qui a permis de faire la somme simple des quantités rapportées aux superficies. cependant, les données disponibles permettent de le calculer par type de fertilisant (NPK, UREE, BP)

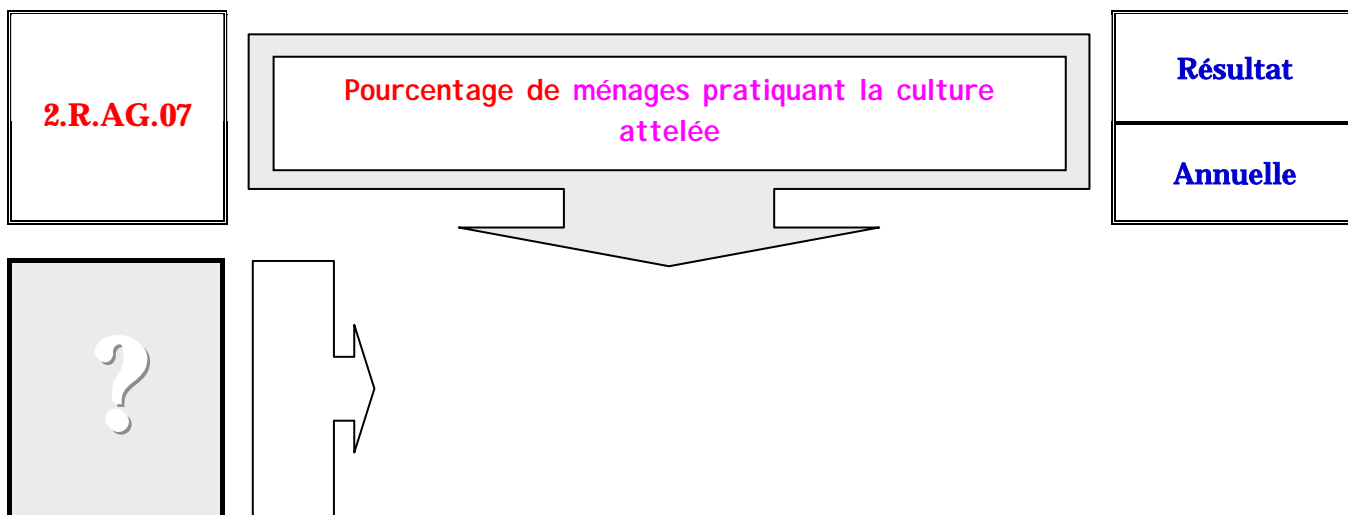
Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Les données sur les fertilisants chimiques sont disponibles pour l'Enquête Nationale de Statistiques Agricoles (ENSA) réalisé en 1993 et pour les EPA de 95/96 à 1998/99 mais les fichiers ne sont pas traités. Néanmoins, le suivi annuel des fertilisants est possible par l'introduction d'une fiche dans le dispositif permanent de collecte (EPA) du SSA.

La faible sensibilité actuellement observée en milieu paysan des fertilisants chimiques sur les rendements pourrait être imputable à l'utilisation des fertilisants sur des sols déjà fragilisés

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)	
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Accroître et diversifier les revenus monétaires des populations rurales.	1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Cet indicateur est calculé comme suit :

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		<ul style="list-style-type: none"> Effectif des ménages pratiquant l'agriculture de rente Effectif total des ménages ayant une activité agricole. 	
ADMINISTRATIVE	NATURE		
	PRODUCTEUR		
COLLECTE COURANTE	NATURE	Enquête permanente agricole	-
	PRODUCTEUR	DIRECTION DES STATISTIQUES AGRICOLES	
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	Enquêtes prioritaires
	PRODUCTEUR	-	INSD

Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Province
----------	------------

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

En lieu et place d'un taux unique basé sur les effectifs des ménages qui pratiquent une culture de rente, il a été préféré des quartiles qui rendent plus compte de la dynamique.

Pour les comparaisons avec les statistiques ultérieures à 2000/2001, les statistiques du découpage en 45 provinces devront être faites par imputation directe des taux correspondant aux anciennes provinces.

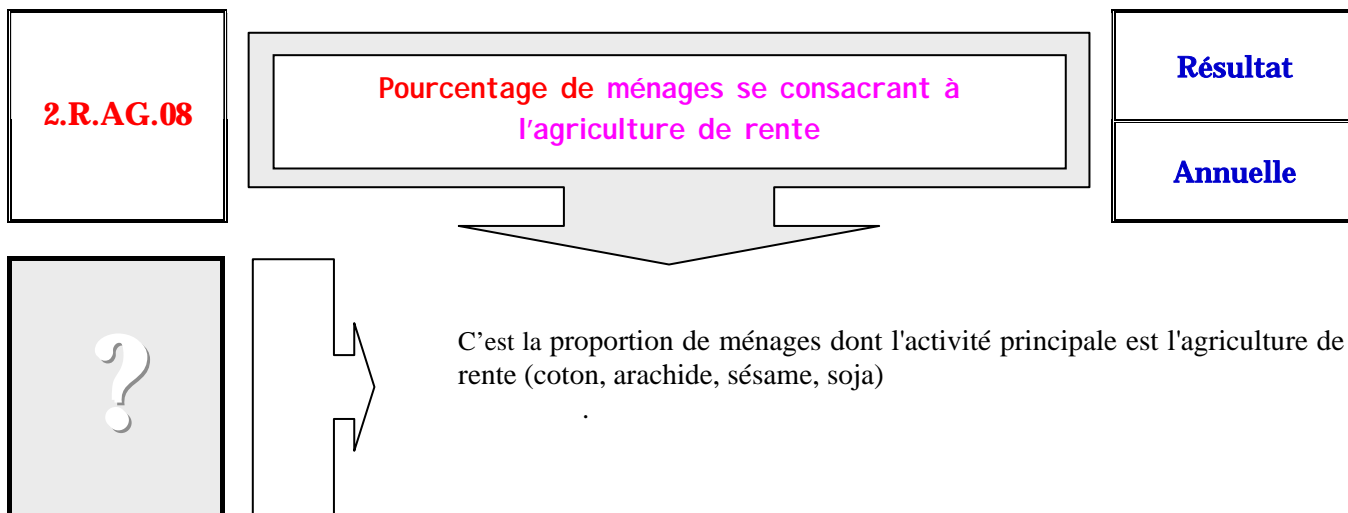
Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Tous les éléments pour l'estimation de cet indicateur sont disponibles annuellement mais non encore exploités.

La notion culture de rente pose un problème avec l'objectif de monétarisation des échanges. En effet, il faut nuancer cette catégorisation car les cultures céréalières ou cultures de subsistance produite pour en priorité pour l'autoconsommation occupent de plus en plus une place importante dans la commercialisation des produits agricoles. En complément de cet indicateur, il serait judicieux de l'adjoindre le taux de commercialisation des produits agricoles (TCPA) qui pourrait être renseigné par le SSA/DEP/MA par l'introduction d'une nouvelle fiche dans l'EPA.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)	
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Accroître et diversifier les revenus monétaires des populations rurales.	1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Cet indicateur est calculé comme suit :

PAR = effectif des ménages dont au moins 50% des superficies sont consacrées aux cultures de rente / Effectif total des ménages ayant une activité agricole.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		<ul style="list-style-type: none"> Effectif des ménages pratiquant l'agriculture de rente Effectif total des ménages ayant une activité agricole. 	
ADMINISTRATIVE	NATURE		
	PRODUCTEUR		
COLLECTE COURANTE	NATURE	Enquête permanente agricole	-
	PRODUCTEUR	DIRECTION DES STATISTIQUES AGRICOLES	
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	Enquêtes prioritaires
	PRODUCTEUR	-	INSD

Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Province
----------	------------

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

En lieu et place d'un taux unique basé sur les effectifs des ménages qui pratiquent une culture de rente, il a été préféré des quartiles qui rendent plus compte de la dynamique.

Pour les comparaisons avec les statistiques ultérieures à 2000/2001, les statistiques du découpage en 45 provinces devront être faites par imputation directe des taux correspondant aux anciennes provinces.

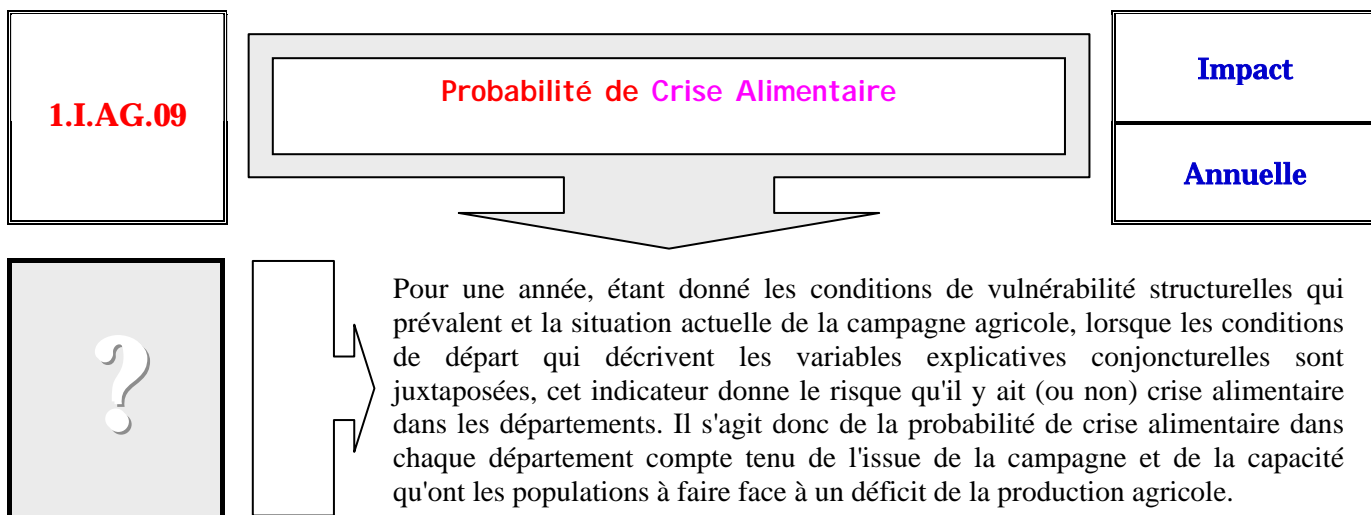
Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Tous les éléments pour l'estimation de cet indicateur sont disponibles annuellement mais non encore exploités.

La notion culture de rente pose un problème avec l'objectif de monétarisation des échanges. En effet, il faut nuancer cette catégorisation car les cultures céréalières ou cultures de subsistance produite pour en priorité pour l'autoconsommation occupent de plus en plus une place importante dans la commercialisation des produits agricoles. En complément de cet indicateur, il serait judicieux de l'adjoindre le taux de commercialisation des produits agricoles (TCPA) qui pourrait être renseigné par le SSA/DEP/MA par l'introduction d'une nouvelle fiche dans l'EPA.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR								
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)					
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	Mesurer le risque d'avènement d'une crise alimentaire	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)		1998	2001	2002	2003	2010	xx.x% → xx.x%
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		1998	2001	2002	2003	2010	xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF		1998	2001	2002	2003	2010	xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		1998	2001	2002	2003	2010	xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Dans chaque département on considère les variables explicatives suivantes :

i) variables d'actualités :

- production de céréales par tête (en septembre prévision, en février estimation définitive)
- (p_mil, p_sorgho, p_mais)
- production des produits de rente (p_rente)
- autres productions vivrières (p_autre)
- stocks résiduels de céréales en fin septembre (stock)

ii) variables de rémanence :

- situation alimentaire de l'année n-1 (crise_1, diff_1)
- situation alimentaire de l'année n-2 (crise_2, diff_2)

iii) variables structurelles

- indice de la vulnérabilité structurelle (IVS)

La variable crise alimentaire (crise_0) est prise comme variable expliquée. Elle est égale à 1 s'il y a crise alimentaire et 0 sinon. De la même manière on définit une variable difficulté alimentaire (diff_0) et une variable famine.

On voudrait estimer trois modèles :

- un modèle pour les situations de famine
- un modèle pour les situations de crise alimentaire (pénurie grave)
- un modèle pour les simples difficultés alimentaires (disettes)

Les testes ont permis de retenir l'expression suivante pour PCA:

$$\text{Probabilité (que survienne l'événement)} = \left[\frac{1}{1 + e^{-y}} \right]$$

Où $Y = 4.321 * Df_1 + 0.067 * IVS - 11.185 * p_sorgho + 17.287 * p_mais - 6.247$

Et Df_1 est la variable difficulté alimentaire de l'année -1

Sources des données de base

INDICATEUR/VARIABLE	PRODUCTEUR	SOURCE DES DONNEES
Production prévisionnelle de sorgho (en septembre)	• SSA/DEP/MA	EPA
Production prévisionnelle de maïs (en septembre)	• SSA/DEP/MA	EPA
Production prévisionnelle de mil (en septembre)	• SSA/DEP/MA	EPA
Production définitive de sorgho (en février)	• SSA/DEP/MA	EPA
Production définitive de maïs (en février)	• SSA/DEP/MA	EPA
Production définitive de mil (en février)	• SSA/DEP/MA	EPA
Production des cultures de rente (en février)	• SSA/DEP/MA	EPA
Production des autres cultures vivrières (en février)	• SSA/DEP/MA	EPA
Stocks résiduels de céréales	• SSA/DEP/MA	EPA
Situation alimentaire de l'année (n-1)	• CT/CCI/DEP/MA • CONASUR	SAP
Situation alimentaire de l'année (n-2)	• CT/CCI/DEP/MA • CONASUR	SAP
Indice de vulnérabilité structurel	• CT/CCI/DEP/MA	Modèle de pronostic

Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Département
✓ Province	

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

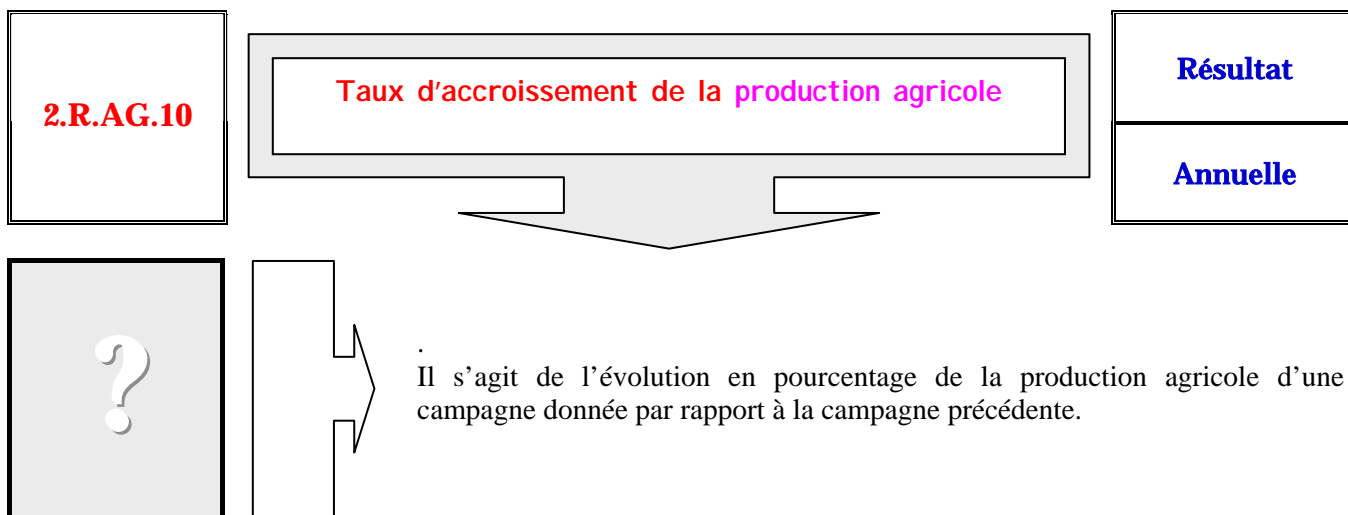
Voir rapport général "mise au point du cadre d'analyse du système d'alerte précoce", volume II.

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

- . Les paramètres du modèle sont conçus pour une durée de vie de 5 ans. Cette période étant largement dépassée, la classification fournie est devenue donc obsolète et les paramètres devront donc être ré-estimés à l'issue d'un prochain ENSA.
- . De plus le Système d'Alerte Précoce (SAP) n'est plus fonctionnel avec la disparition de la DSAP et la fin du financement PSAN/Banque Mondiale conduisant à l'arrêt du déroulement du pronostic.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR															
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)												
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> Intensification de la production agricole. Accroissement de la production agricole en vue de promouvoir la sécurité alimentaire 	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>→</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	→	2010	xx.x%					xx.x%
	1998	2001	2002	2003	→	2010									
xx.x%					xx.x%										
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>→</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	→	2010	xx.x%					xx.x%
1998	2001	2002	2003	→	2010										
xx.x%					xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>→</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	→	2010	xx.x%					xx.x%
	1998	2001	2002	2003	→	2010									
	xx.x%					xx.x%									
CCA/UNDAF		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>→</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	→	2010	xx.x%					xx.x%	
1998	2001	2002	2003	→	2010										
xx.x%					xx.x%										
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>→</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	→	2010	xx.x%					xx.x%
1998	2001	2002	2003	→	2010										
xx.x%					xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Le TC-PA est obtenu de la manière suivante :

$$TC-PA = \frac{\text{Production agricole de l'année } t - \text{production agricole de l'année } t-1}{\text{production agricole de l'année } t-1}$$

Production agricole année t = production au prix constant de 1985.
La production agricole année t est l'output total.

Sources des données de base

INDICATEUR/VARIABLE	PRODUCTEUR	SOURCE DES DONNEES
Production agricole en quantité par spéculation	<ul style="list-style-type: none"> SSA/DEP/MA 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête permanente agricole Enquête maraîchère
Prix des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> SSA/DEP/MA INSD Système d'Information sur les Marchés (SIM) 	<ul style="list-style-type: none"> Enquête permanente agricole Enquête maraîchère Enquête prix Relevé des prix SIMc
Déflateur du PIB agricole	<ul style="list-style-type: none"> SSA/DEP/MA INSD 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes du secteur agricole Comptabilité nationale

Niveau de désagrégation

✓ National

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

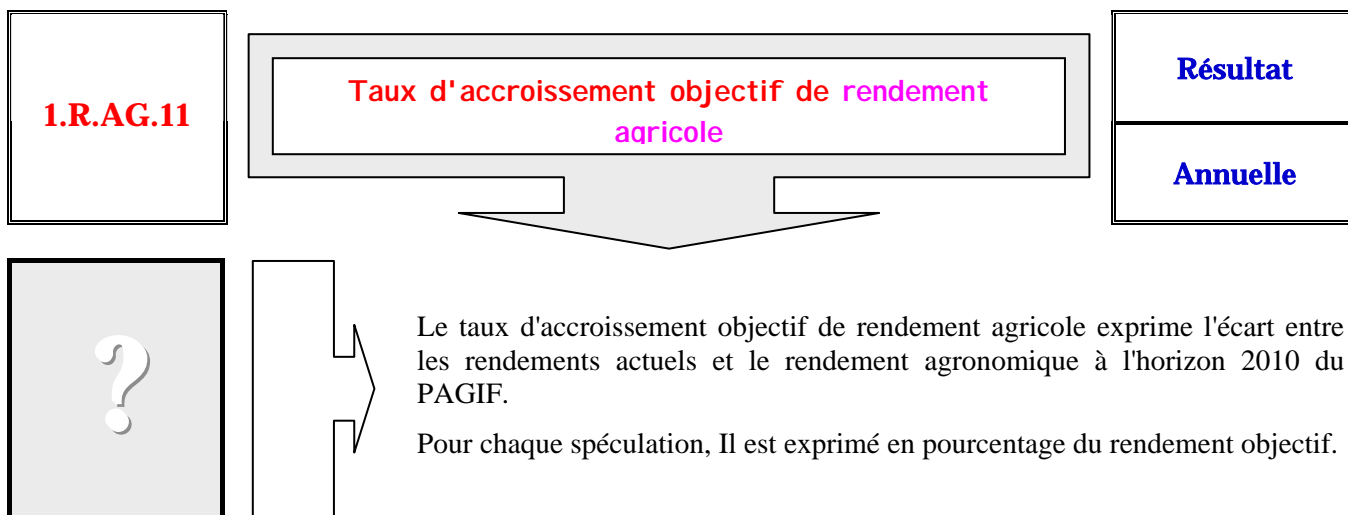
Hors mis les statistiques sur les cultures pluviales et les cultures de contre saison (maraîchage et riz irrigué) les autres rubriques sont obtenues par ajustement (voir procédure de la CN). En effet, il n'existe pas de dispositif national pour l'évaluation de la production de la filière fruitière et la production du secteur forêt (karité, néré, etc).

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

- Les statistiques fournies ont été tirées de l'IAP (instrument automatisé de prévision).
- Le module Agro qui est en cours de développement devra permettre d'affiner d'avantage le volet agricole, notamment en calculant cet indicateur par rapport au PIB réel et non pas par rapport à l'Output total.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR															
CADRE DE REFERENCE	OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)													
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer les actions visant l'accroissement des rendements Evaluer la politique d'intensification agricole Evaluer les actions visant réduction de l'instabilité de l'offre nationale de produits agricoles 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;">1998</td> <td style="width: 12.5%;">2001</td> <td style="width: 12.5%;">2002</td> <td style="width: 12.5%;">2003</td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;">2010</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">xx.x%</td> <td colspan="3" style="text-align: center;">→</td> <td></td> <td style="text-align: center;">xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	→				xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
xx.x%	→				xx.x%										
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;">1998</td> <td style="width: 12.5%;">2001</td> <td style="width: 12.5%;">2002</td> <td style="width: 12.5%;">2003</td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;">2010</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">xx.x%</td> <td colspan="3" style="text-align: center;">→</td> <td></td> <td style="text-align: center;">xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	→				xx.x%	
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%	→				xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;">1998</td> <td style="width: 12.5%;">2001</td> <td style="width: 12.5%;">2002</td> <td style="width: 12.5%;">2003</td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;">2010</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">xx.x%</td> <td colspan="3" style="text-align: center;">→</td> <td></td> <td style="text-align: center;">xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	→				xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
	xx.x%	→				xx.x%									
CCA/UNDAF		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;">1998</td> <td style="width: 12.5%;">2001</td> <td style="width: 12.5%;">2002</td> <td style="width: 12.5%;">2003</td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;">2010</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">xx.x%</td> <td colspan="3" style="text-align: center;">→</td> <td></td> <td style="text-align: center;">xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	→				xx.x%	
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%	→				xx.x%										
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;">1998</td> <td style="width: 12.5%;">2001</td> <td style="width: 12.5%;">2002</td> <td style="width: 12.5%;">2003</td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;">2010</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">xx.x%</td> <td colspan="3" style="text-align: center;">→</td> <td></td> <td style="text-align: center;">xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	→				xx.x%	
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%	→				xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

TEO-RA = (Rendement moyen - Rendement objectif 2010)/ Rendement objectif 2010*100.

Rendement moyen : moyenne simple des rendements pour chaque spéculation.

Rendement objectif 2010 : objectif de rendement selon le PAGIF (Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Sols) à l'horizon 2010 pour chaque spéculation.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Rendements agricoles	Rendement agronomique objectif 2010
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	PAGIF (Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Sols)
	PRODUCTEUR	-	SP/CPSA (Secrétariat Permanent/Comité de Prévion du Secteur Agricole)
COLLECTE COURANTE	NATURE	Enquête permanente agricole	-
	PRODUCTEUR	SSA/DEP/MA	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	Enquête maraîchère	-
	PRODUCTEUR	SSA/DEP/MA	-

Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Province
----------	------------

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

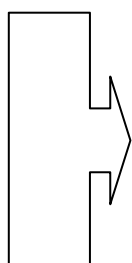
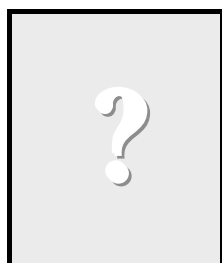
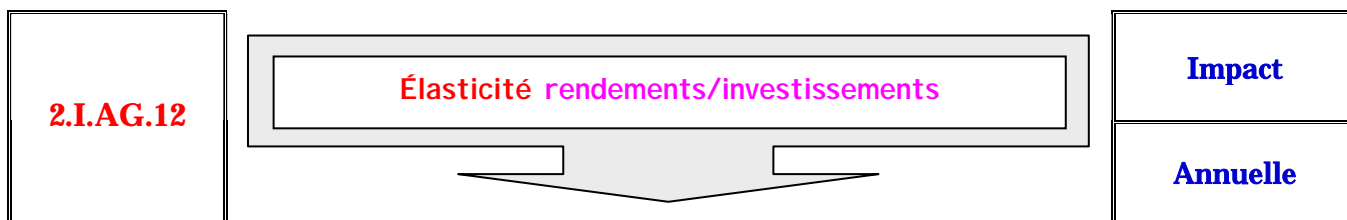
il n'existe pas de rendements objectifs pour certaines spéculations. Aussi, un rendement objectif unique a été retenu pour ces spéculations

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

- Le taux de rendement objectif est déjà très bas pour les rendements observés de certaines cultures. Aussi, il est nécessaire de redéfinir ces objectifs agronomiques de rendement pour que cet indicateur ait un sens.
- Compte tenu de la forte sensibilité des rendements à la pluviométrie, plusieurs ruptures de tendances sont observées dans la série. Il est nécessaire qu'une méthode de correction soit utilisée pour corriger les ruptures dues aux années de sécheresse.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



Cet indicateur exprime la sensibilité des rendements moyens agricoles aux investissements en équipements (attelage et motorisé) agricoles. Il traduit l'effet d'un accroissement des investissements agricoles sur les rendements agricoles.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR															
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)												
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
xx.x%				→	xx.x%										
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	<ul style="list-style-type: none"> Intensification et modernisation de l'activité agricole. Evaluer l'efficacité des investissements sur les rendements 		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%				→	xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
	xx.x%				→	xx.x%									
CCA/UNDAF			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%				→	xx.x%										
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%				→	xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

L'élasticité des rendements agricoles par rapport aux investissements agricoles annuels est obtenue par régression linéaire à partir de données transversales (par opposition au temporel) observées.

En effet :

Soient : **RAM** le rendement moyen composite agricole

IA la valeur monétaire annuelle des investissements agricoles (attelage et motorisé)

On prend $\ln(\text{RAM}) = a * \ln(\text{IA})$ où \ln est le logarithme népérien et a un paramètre.

Comme $d\ln(\text{RAM}) = a * d\ln(\text{IA})$ on en déduit que l'élasticité RAM/IA est

$a = [d(\text{RAM})/\text{RAM}] / [d(\text{IA})/\text{IA}] = \mathbf{ERI}$.

Ainsi donc, l'ERI est obtenu par estimation de l'équation $\ln(\text{RAM}) = a * \ln(\text{IA})$ à l'aide des données observées dans chaque ménage agricole.

NB : le rendement moyen composite est la moyenne simple des rendements en première culture (pur et principale) sans distinction de spéculation.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Effectif des ménages pratiquant de l'attelage	Effectif total des ménages ayant une activité agricole.
ADMINISTRATIVE	NATURE		
	PRODUCTEUR		
COLLECTE COURANTE	NATURE	Enquête permanente agricole	Enquête permanente agricole
	PRODUCTEUR	SSA/DEP/MA	SSA/DEP/MA
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

✓ Région de recherche agricole	
--------------------------------	--

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Il est biaisé de considérer un seul rendement pour toutes les cultures. Néanmoins les travaux sur l'analyse des rendements montrent que les rendements sont distribués de manière similaire pour toutes les cultures sauf pour les tubercules qui constituent une pratique marginale.

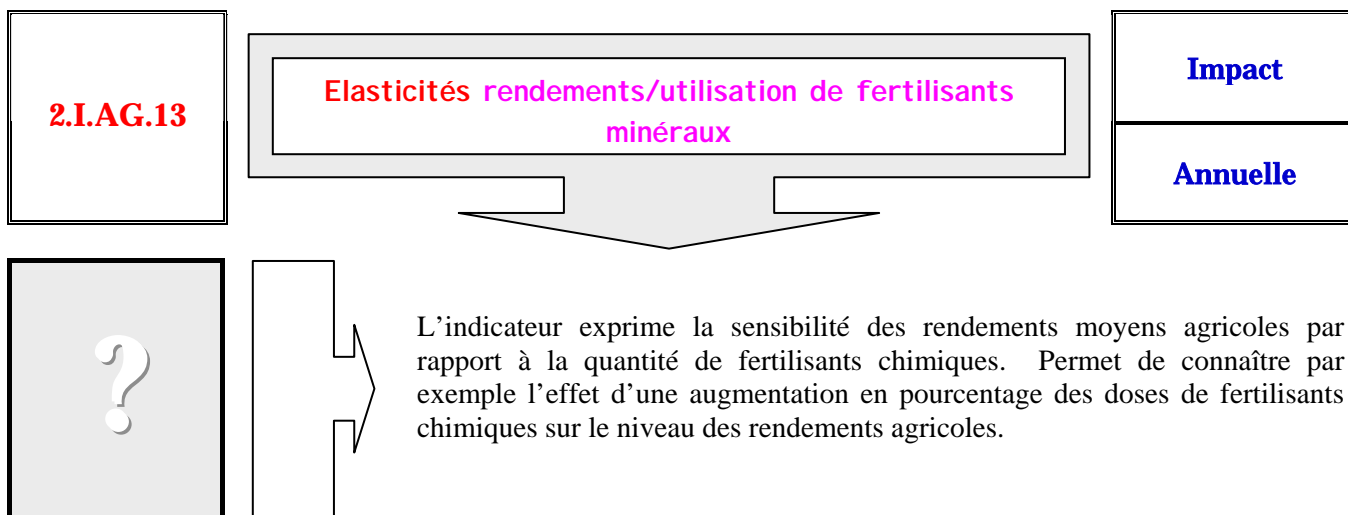
Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Les données sur l'investissement agricole sont disponibles pour l'Enquête Nationale de Statistiques Agricoles (ENSA) réalisée en 1993 mais n'ont plus été collectées pour les EPA. La réalisation de la prochaine ENSA attendu pour 2003/2004 ne connaît pas encore de démarrage effectif pour les préparatifs.

Néanmoins, le suivi annuel de l'investissement agricole est possible par l'introduction d'une fiche dans le dispositif permanent de collecte (EPA) du SSA

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)	
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	<ul style="list-style-type: none"> Intensification et modernisation de l'activité agricole. Evaluer l'efficacité de l'accroissement des doses de fertilisants. 	1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

L'élasticité des rendements agricoles par rapport aux intrants chimiques agricoles est obtenue par régression linéaire à partir de données transversales observées. En effet :

Soient : **RAM** le rendement moyen composite agricole
UI la quantité de fertilisants chimiques à l'hectare

On prend $\ln(\text{RAM}) = a * \ln(\text{UI})$ où \ln est le logarithme népérien et a un paramètre.
 Comme $d\ln(\text{RAM}) = a * d\ln(\text{UI})$ on en déduit que l'élasticité RAM/UI est
 $a = [d(\text{RAM})/\text{RAM}] / [d(\text{UI})/\text{UI}] = \text{ERUI}$

Ainsi donc, l'ERUI est obtenue par estimation de l'équation $\ln(\text{RAM}) = a * \ln(\text{UI})$ à l'aide des données observées sur les parcelles des ménages agricoles.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Rendement moyen composite agricole	Quantité de fertilisants chimiques à l'hectare
ADMINISTRATIVE	NATURE		
	PRODUCTEUR		
COLLECTE COURANTE	NATURE	Enquête permanente agricole	Enquête permanente agricole
	PRODUCTEUR	SSA/DEP/MA	SSA/DEP/MA
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

✓ Région de recherche agricole	
--------------------------------	--

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Tous les types d'intrants ont été supposés avoir la même équivalence en terme d'impact sur les rendements. ce qui a permis de faire la somme simple des quantités rapportées aux superficies. cependant, les données disponibles permettent de le calculer par type de fertilisant (NPK, UREE, BP)

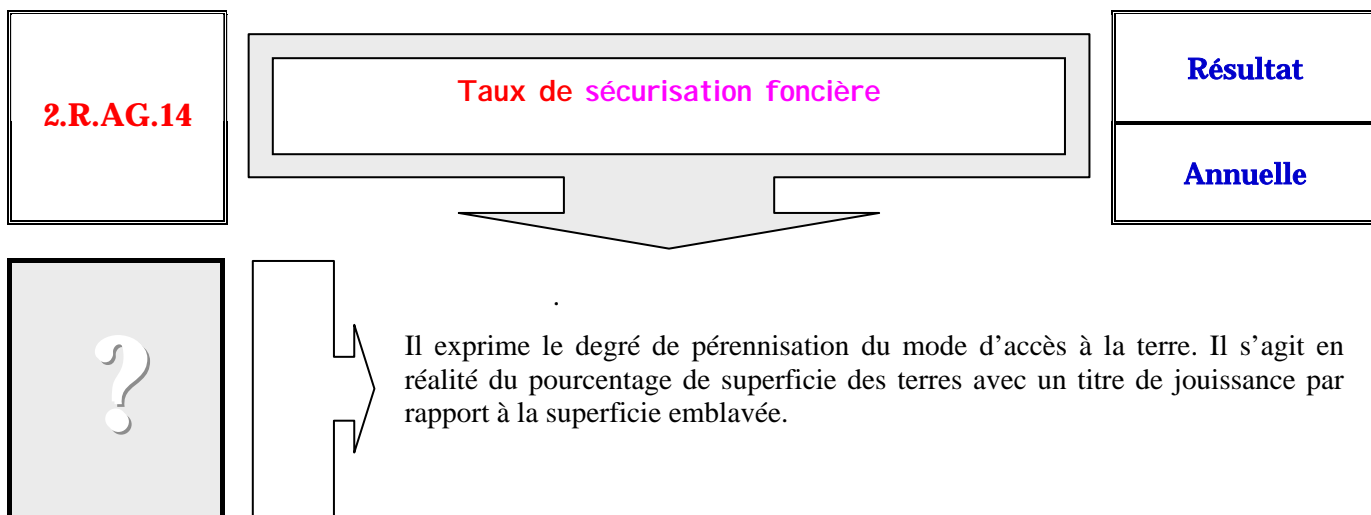
Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Les données sur les fertilisants chimiques sont disponibles pour l'Enquête Nationale de Statistiques Agricoles (ENSA) réalisé en 1993 et pour les EPA de 95/96 à 1998/99 mais les fichiers ne sont pas traités. Néanmoins, le suivi annuel des fertilisants est possible par l'introduction d'une fiche dans le dispositif permanent de collecte (EPA) du SSA.

La faible sensibilité actuellement observée en milieu paysan des fertilisants chimiques sur les rendements pourrait être imputable à l'utilisation des fertilisants sur des sols déjà fragilisés

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)	
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la vulnérabilité dans les activités agricoles. Clarifier le droit d'accès à la terre Evaluer la mise en œuvre de la RAF 		
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)			
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			
	CCA/UNDAF			
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul est la suivante :

Sécurisation des droits fonciers = Superficie des terres agricoles avec un titre de jouissance / Superficie totale agricole emblavée.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE/ PRODUCTEURS	Données de base	
		Superficie des terres agricoles avec un titre de jouissance	Superficie totale agricole emblavée
ADMINISTRATIVE	NATURE	Fichier cadastral	-
	PRODUCTEUR	Ministère de l'Economie et des Finances	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	Enquête permanente agricole
	PRODUCTEUR	-	SSA/DEP/MA
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	Enquête maraîchère
	PRODUCTEUR	-	SSA/DEP/MA

Niveau de désagrégation

✓ Région	
----------	--

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

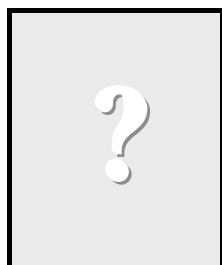
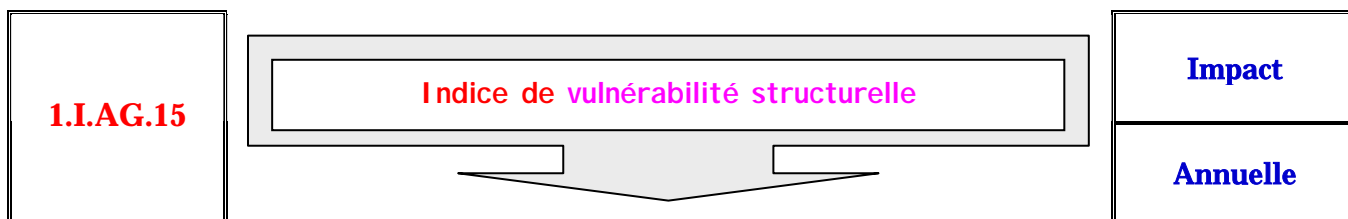
--

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

L'indicateur initial proposait le pourcentage de personne disposant d'un titre foncier. Hors, une même personne peut disposer de plusieurs titres.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



La vulnérabilité mesure de permmissivité de la crise alimentaire. La dimension structurelle de l'insécurité alimentaire est liée à l'environnement humain, physique, économique et aux facteurs de production. Par permmissivité, on entend le degré d'incapacité des populations à compenser de façon autonome les effets d'un déséquilibre conjoncturel climatique, économique et/ou social.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR															
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)												
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td colspan="4" style="text-align: center;">—————></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	—————>				xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
xx.x%	—————>				xx.x%										
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	<ul style="list-style-type: none"> Mesure de permmissivité de la crise alimentaire. Evaluer la capacité des populations à compenser de façon autonome les effets d'un déséquilibre conjoncturel climatique, économique et/ou social. 		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td colspan="4" style="text-align: center;">—————></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	—————>				xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%	—————>				xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td colspan="4" style="text-align: center;">—————></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	—————>				xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
	xx.x%	—————>				xx.x%									
CCA/UNDAF			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td colspan="4" style="text-align: center;">—————></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	—————>				xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%	—————>				xx.x%										
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td colspan="4" style="text-align: center;">—————></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	—————>				xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%	—————>				xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

On procède pour chacune des composantes de la vulnérabilité structurelle à la détermination des classes de vulnérabilité. Ainsi :

- 1- le domaine physique s'analyse en terme de :**
- composante "versatilité climatique" entendu comme l'instabilité du climat et mesuré par la variabilité inter-annuelle de l'Indice de végétation (NDVI : Normalized Deviation of Vegetation Index).
 - composante "utilisation des terres pour les cultures"
 - composante "hétérogénéité intra-département de la pluviométrie"

2- le domaine humain s'analyse en :

- composante "force de travail" symbolisée par la taille des ménages et la proportion de travailleurs agricoles dans le ménage.
- composante "activités diverses" symbolisée par la proportion des femmes en association avec l'élément alphabétisation
- composante savoir-faire symbolisée par l'instruction

3- le domaine agriculture s'analyse en :

- composante traduisant le phénomène de la diversification agricole par association des cultures de rente, de la culture du maïs et la culture d'autres produits vivriers (patate, igname, niébé)
- composante traduisant l'agriculture céréalière avec morcellement des terres (parcellisation)
- composante équipement symbolisée par le nombre de charrues par hectare cultivé en opposition à la superficie cultivée par tête en mil.

4- Le domaine des "sources de revenus monétaires" s'analyse en :

- composante "élevage" symbolisée par le nombre de bovins par tête et le nombre d'ovins par tête.
- composante "activités économiques pérennes " autres que l'agriculture et l'élevage symbolisé par l'activité de maraîchage, les activités génératrices de revenu (des femmes et des hommes).
- composante "revenus d'opportunité et d'appoint" symbolisée par la proximité urbaine et les transferts privés reçus de l'extérieur

5- Le domaine social s'analyse en :

- composante structure sociale (proportion de vieux, proportion de femmes chefs de famille, ratio de dépendance)
- composante malnutrition (malnutrition des mères et des enfants de moins de cinq ans)
- composante instruction (variable ambivalente agissant au niveau humain et social)

Pour chaque domaine, les variables observées sont utilisées dans un premier temps pour estimer le facteur par analyse en composante principale à un facteur, puis,

- a) le facteur est recalculé comme somme algébrique des facteurs qui lui sont liés
- b) la somme obtenue est régressée sur les variables observées du domaine.

L'itération a) et b) est reprise jusqu'à convergence c'est à dire quand la variation relative du facteur d'une itération à l'autre est négligeable (inférieur à 0.1%).

La relation finale obtenue entre facteurs est la suivante :

$$IVS = -0,015*PHY+0,769*HUM-0,045*AGD-0,222*AGC-0,127*REV$$

PHY = facteur physique

HUM = facteur humain

AGD = facteur agriculture diversifiée

AGC = facteur agriculture céréalière

REV = facteur revenu

IVS = Vulnérabilité structurelle

A l'issue de la procédure, les départements ont été classés en trois groupes homogènes par classification automatique par rapport à la variable latente (IVS) traduisant la vulnérabilité structurelle exprimée en terme de pourcentage.

- classe 0 : pas ou peu vulnérable
- classe 1 : moyennement vulnérable
- classe 2 : très vulnérable

Les seuils de discrimination sont :

- classe 0 : 0% à 54%
- classe 1 : de 54% à 70%
- classe 2 : plus de 70%

Sources des données de base

INDICATEUR/VARIABLE	PRODUCTEUR	SOURCE DES DONNEES
Nombre de bovins par tête	• SSA/DEP/MA	ENSA
Nombre de d'ovins par tête	• SSA/DEP/MA	ENSA
Nombre de caprins par tête	• SSA/DEP/MA	ENSA
Transfert privé reçu de l'extérieur	• INSD	Enquête prioritaire
Superficie cultivée en maraîchage par habitant	• SSA	ENSA
Taux de malnutrition chronique chez les enfants de 1 à 5 ans	• INSD	EDS 1
Indice de malnutrition des mères	• INSD	EDS 1
Taux d'instruction	• INSD • SSA	Enquête prioritaire ENSA, EPA
Proportion de personnes âgées	• INSD	RGPH, 85
Versatilité climatique (indice de végétation NDVI)	• SSA • FEWS	Images satellites
Utilisation des terres pour la culture	• SSA	ENSA, EPA
Hétérogénéité intra - département de la pluviométrie	• Direction de météorologie Nationale	Relevés pluviométriques
Population des ménages agricoles	• SSA	ENSA, EPA
Effectif des actifs agricoles	• SSA	ENSA, EPA
Proportion de femmes alphabétisées	• INSD • SSA	Enquête prioritaire ENSA, EPA
Le taux d'instruction formel	• INSD • SSA	Enquête prioritaire ENSA, EPA
Proportion des cultures (rente, maïs, igname, patate, niébé)	• SSA	ENSA, EPA
Part des cultures céréalières	• SSA	ENSA, EPA
Nombre de parcelles par l'hectare labouré	• SSA	ENSA, EPA
Nombre de charrue par hectare cultivé en mil	• SSA	ENSA
Proportion des actifs pratiquant le maraîchage	• SSA	ENSA, Enquête maraîchère
Proportion des actifs dans le commerce	• INSD • SSA	Enquête prioritaire ENSA
Proportion des actifs dans l'artisanat	• INSD • SSA	Enquête prioritaire ENSA
Proportion des actifs pratiquant une autre activité génératrice de revenu autre que l'agriculture	• INSD • SSA	Enquête prioritaire ENSA
Distance par rapport au centre urbain le plus proche	• IGB • SSA	Carte numérisée des localités Système d'information Géographique
Distance par rapport aux principales routes	• IGB • SSA	Carte routière et des localités numérisée Système d'information Géographique
Transferts privés reçus de l'extérieur	• INSD	Enquête prioritaire
Proportion de personnes de plus de 60 ans	• INSD • SSA	Enquête prioritaire ENSA
Proportion de femmes chef de famille	• INSD • SSA	Enquête prioritaire ENSA
Ratio de dépendance	• INSD	Enquête prioritaire

Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Province
----------	------------

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

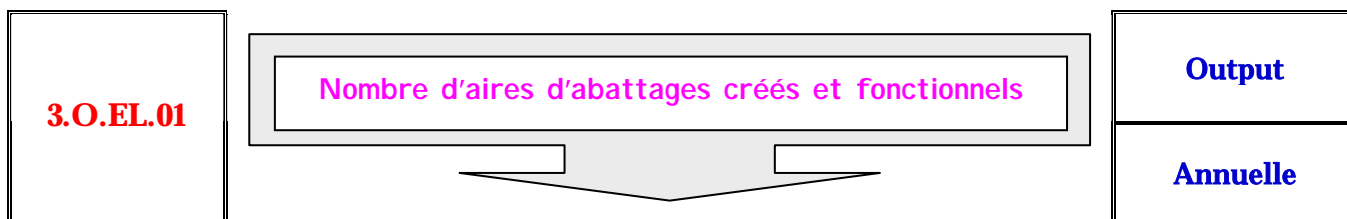
Voir rapport général "mise au point du cadre d'analyse du système d'alerte précoce", volume II.

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Les paramètres du modèle sont conçus pour une durée de vie de 5 ans. Cette période étant largement dépassée, la classification fournie est devenue donc obsolète et les paramètres devront donc être ré-estimés à l'issue d'un prochain ENSA.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf



Une aire d'abattage est un espace aménagé dans un Département où il n'existe pas d'abattoir pour assurer l'abattage des animaux des bouchers. La création d'aires d'abattages traduit les efforts entrepris pour rendre plus favorables les conditions d'abattage des animaux.

Le **Nombre d'Aires d'Abattages Créées et Fonctionnelles (AACF)** est le nombre d'espaces aménagés pour assurer des abattages dans des conditions d'hygiène acceptables.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR														
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)											
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	Améliorer les conditions d'abattage et assurer l'hygiène des denrées animales	Doter chaque chef lieu de Département d'une aire d'abattage d'ici 2010.	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%										
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010									
	xx.x%				xx.x%									
CCA/UNDAF			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%	
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Cet indicateur est renseigné par la Direction des Productions et des Industries Animales (DPIA) et c'est le décompte annuel des aires réalisées.

Il existe trois (3) types d'infrastructures d'abattage au Burkina Faso :

- les **abattoirs frigorifiques** (Ouaga et Bobo) qui répondent plus ou moins aux normes,
- les **abattoirs secondaires** qui ne sont pas pourvus de chambres froides mais sont généralement couverts et munis d'une adduction d'eau et d'équipements divers,
- les **aires d'abattages** qui sont encore moins équipées et souvent non couverts qu'on rencontre dans certains chefs lieux de Département.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Statistiques d'abattages	-
ADMINISTRATIVE	NATURE	Rapports des Directions Régionales (DRRA)	-
	PRODUCTEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des Productions et des Industries Animales (DPIA) • Service des Statistiques Animales (SSA/DEP) 	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

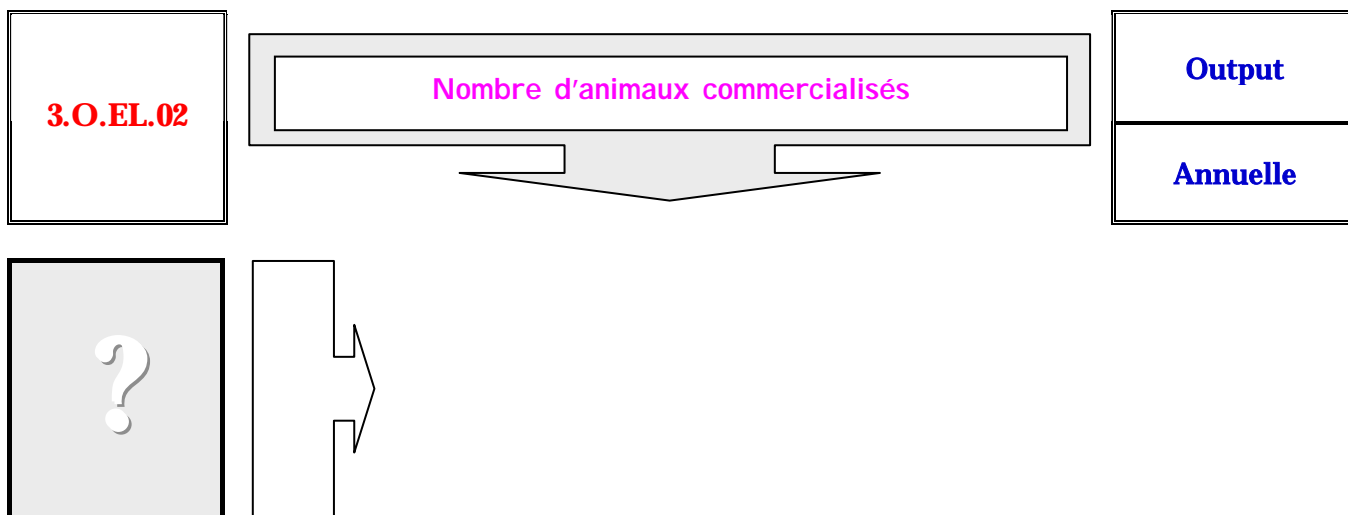
✓ Région	
----------	--

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. RAMDE Tinga, Direction des Etudes et de la Planification/MRA ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 60 51 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR														
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)											
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	Améliorer les conditions d'abattage et assurer l'hygiène des denrées animales	Doter chaque chef lieu de Département d'une aire d'abattage d'ici 2010.	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%										
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010									
	xx.x%				xx.x%									
CCA/UNDAF				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Cet indicateur est renseigné par la Direction des Productions et des Industries Animales (DPIA) et c'est le décompte annuel des aires réalisées.

Il existe trois (3) types d'infrastructures d'abattage au Burkina Faso :

- les **abattoirs frigorifiques** (Ouaga et Bobo) qui répondent plus ou moins aux normes,
- les **abattoirs secondaires** qui ne sont pas pourvus de chambres froides mais sont généralement couverts et munis d'une adduction d'eau et d'équipements divers,
- les **aires d'abattages** qui sont encore moins équipées et souvent non couverts qu'on rencontre dans certains chefs lieux de Département.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Statistiques d'abattages	-
ADMINISTRATIVE	NATURE	Rapports des Directions Régionales (DRRA)	-
	PRODUCTEUR	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des Productions et des Industries Animales (DPIA) • Service des Statistiques Animales (SSA/DEP) 	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

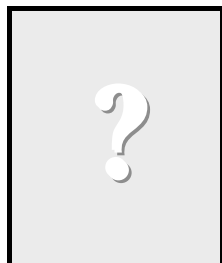
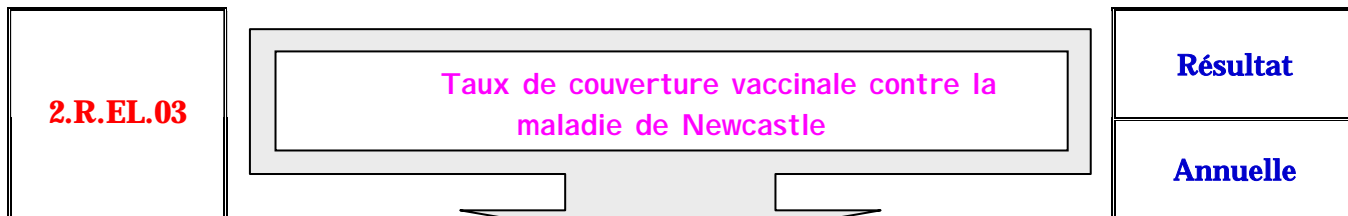
✓ Région

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. RAMDE Tinga, Direction des Etudes et de la Planification/MRA ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 60 51 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



La maladie de Newcastle ou pseudo-peste aviaire est une maladie qui décime la volaille, une des premières sources de revenus des plus pauvres.
Le Taux de Couverture Vaccinale contre la Maladie de Newcastle (NEW) indique le pourcentage de volailles vaccinées par rapport au nombre ciblé.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR															
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)												
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	Améliorer la couverture sanitaire de l'aviculture traditionnelle :	Vacciner chaque année au moins 80 % des volailles traditionnelles contre la maladie de Newcastle d'ici 2010 <table border="1"> <tr> <td>1998</td><td>2001</td><td>2002</td><td>2003</td><td>→</td><td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	→	2010	xx.x%					xx.x%
	1998	2001	2002	2003	→	2010									
xx.x%					xx.x%										
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)		<table border="1"> <tr> <td>1998</td><td>2001</td><td>2002</td><td>2003</td><td>→</td><td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	→	2010	xx.x%					xx.x%
1998	2001	2002	2003	→	2010										
xx.x%					xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td><td>2001</td><td>2002</td><td>2003</td><td>→</td><td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	→	2010	xx.x%					xx.x%
	1998	2001	2002	2003	→	2010									
	xx.x%					xx.x%									
CCA/UNDAF		<table border="1"> <tr> <td>1998</td><td>2001</td><td>2002</td><td>2003</td><td>→</td><td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	→	2010	xx.x%					xx.x%	
1998	2001	2002	2003	→	2010										
xx.x%					xx.x%										
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td><td>2001</td><td>2002</td><td>2003</td><td>→</td><td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	→	2010	xx.x%					xx.x%
1998	2001	2002	2003	→	2010										
xx.x%					xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul est la suivante : Nombre de volailles vaccinées / Nombre de volailles prévues x 100

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Statistiques de santé animale	Effectifs des volailles
ADMINISTRATIVE	NATURE	Rapports des Directions Régionales (DRRA)	Rapports du PDAV
	PRODUCTEUR	Service des Statistiques Animales (SSA/DEP)	Programme de Développement des Animaux Villageois (PDAV)
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

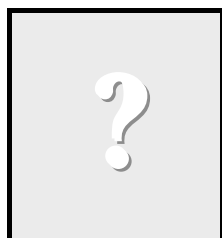
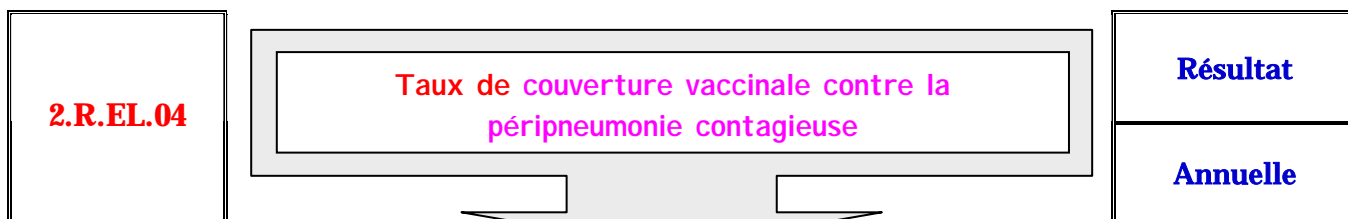
✓ Région

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. RAMDE Tinga, Direction des Etudes et de la Planification/MRA ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 60 51 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



La péri-pneumonie contagieuse bovine est une des principales maladies contagieuses faisant l'objet de vaccination chaque année. La lutte contre cette maladie offre des conditions propices aux productions animales nationales.

Le **Taux de Couverture Vaccinale contre la Péri-Pneumonie Contagieuse Bovine (PPCB)** indique le pourcentage d'animaux vaccinés par rapport au nombre prévu pour l'être.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR														
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)											
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	Améliorer la couverture sanitaire du bétail	Vacciner chaque année au moins 80 % des animaux contre la PPCB	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%										
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010									
	xx.x%				xx.x%									
CCA/UNDAF				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul est la suivante :
 Nombre d'animaux vaccinés contre la PPCB / Nombre total d'animaux prévus x 100.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Statistiques de santé animale	Effectifs du cheptel
ADMINISTRATIVE	NATURE	Rapports des Directions Provinciales (DPRA)	Rapports des Directions Provinciales (DPRA)
	PRODUCTEUR	Direction des Services Vétérinaires (DSV)-	Direction des Services Vétérinaires (DSV)
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

✓ Région	
✓ Province	

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

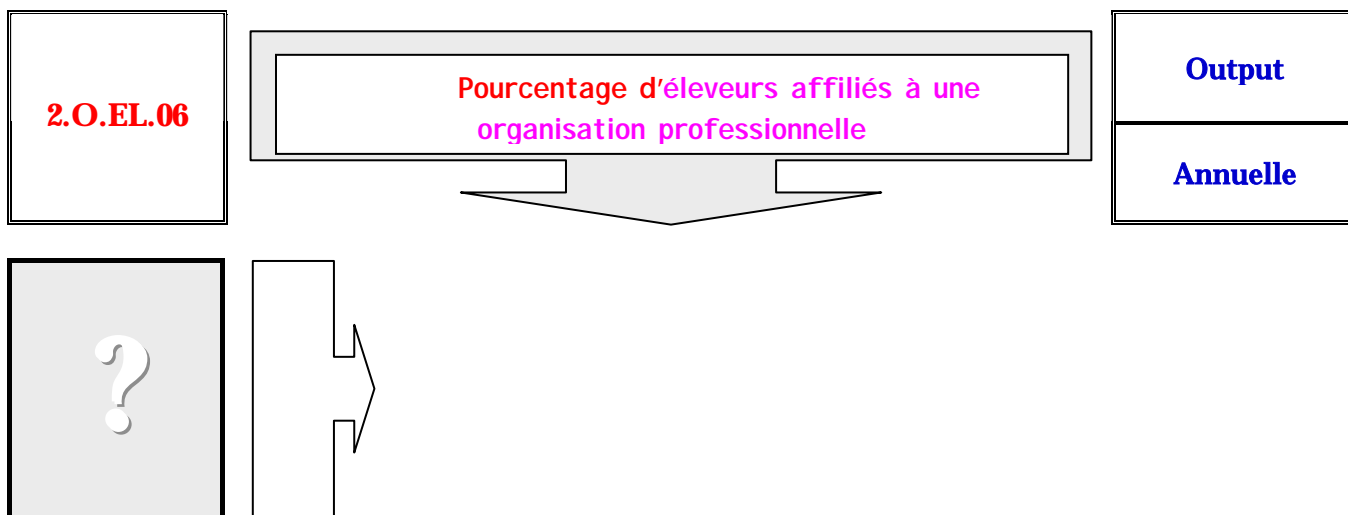
--

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

--

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. RAMDE Tinga, Direction des Etudes et de la Planification/MRA ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 60 51 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR								
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)					
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE	Améliorer la couverture sanitaire du bétail	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)		1998	2001	2002	2003	2010	xx.x% → xx.x%
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		1998	2001	2002	2003	2010	xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF		1998	2001	2002	2003	2010	xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		1998	2001	2002	2003	2010	xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur



Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Statistiques d'encadrement des éleveurs	-
ADMINISTRATIVE	NATURE	Rapports annuels des Directions Régionales (DRRA) Rapports du Projet d'Appui à la Vulgarisation et Elevage (PAVE)	-
	PRODUCTEUR	Direction de la Vulgarisation et des Transferts de Technologies (DVTT) Direction des Productions et des Industries Animales (DPIA)	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

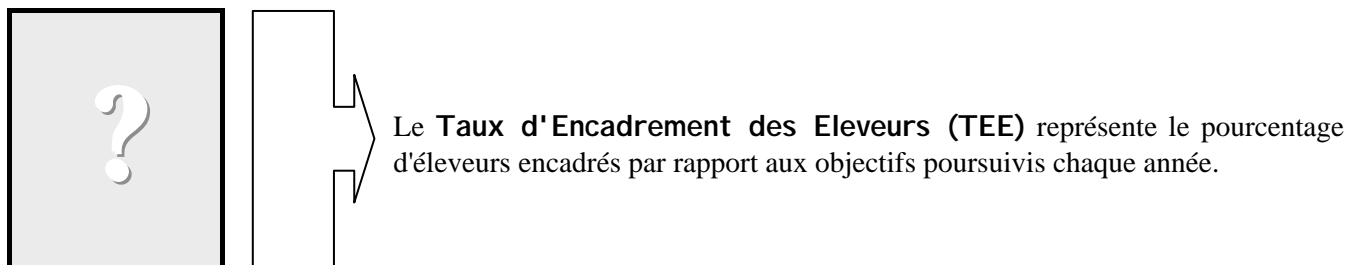
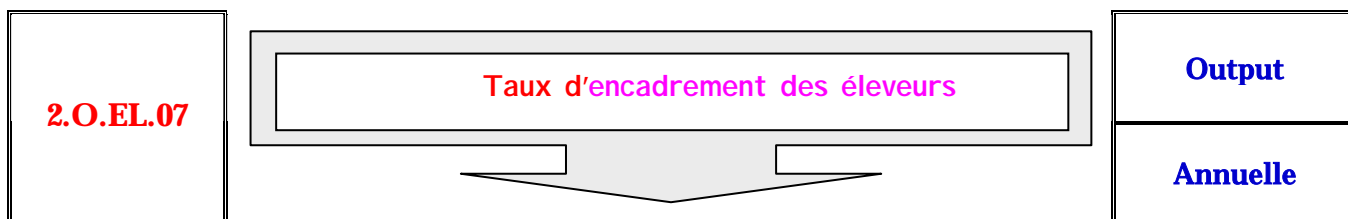
✓ Région

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. RAMDE Tinga, Direction des Etudes et de la Planification/MRA ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 60 51 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)	
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	Améliorer la couverture sanitaire du bétail	1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	CCA/UNDAF		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		1998	2001 2002 2003 2010 xx.x% → xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul est la suivante : Nombre d'éleveurs encadrés / Nombre d'éleveurs prévus x 100

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Statistiques d'encadrement des éleveurs	-
ADMINISTRATIVE	NATURE	Rapports annuels des Directions Régionales (DRRA) Rapports du Projet d'Appui à la Vulgarisation et Elevage (PAVE)	-
	PRODUCTEUR	Direction de la Vulgarisation et des Transferts de Technologies (DVTT) Direction des Productions et des Industries Animales (DPIA)	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

✓ Région	
----------	--

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

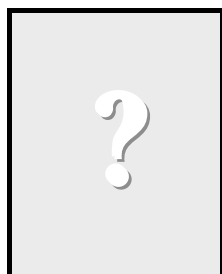
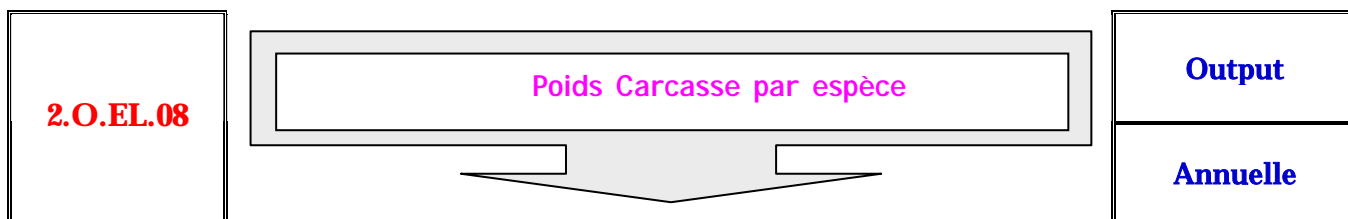
--

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

--

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. RAMDE Tinga, Direction des Etudes et de la Planification/MRA ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 60 51 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



La carcasse désigne l'animal abattu, dépouillé et éviscéré. Le poids carcasse est exprimé en kilogrammes (kg).
 Le **Poids Carcasse des Bovins (PCB)** désigne la valeur pondérale moyenne des carcasses de bovins.
 Le **Poids Carcasse des Petits ruminants (PCPR)** désigne la valeur pondérale moyenne des carcasses de petits ruminants c'est-à-dire des ovins et caprins.
 Le **Poids Carcasse des Porcins (PCP)** désigne la valeur pondérale moyenne des carcasses de porcins.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR														
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)											
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE	Améliorer la couverture sanitaire du bétail	Vacciner chaque année au moins 80 % des animaux contre la PPCB	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%										
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010									
	xx.x%				xx.x%									
CCA/UNDAF				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul est la suivante :

Moyenne des poids des carcasses pesées =
 Somme des poids carcasses de chaque espèce / Nombre de carcasses pesées pour l'espèce.

Le poids carcasse des animaux était jusque là estimé sur la base des résultats d'une enquête réalisée en 1990. Ce poids était le même chaque année sur toute l'étendue du territoire, soit Bovins = 110 kg, Petits Ruminants = 9 kg, Porcins = 24 kg.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Statistiques sur les abattages contrôlés	-
ADMINISTRATIVE	NATURE	Rapports annuels des Directions Régionales (DRRA) Rapports des Abattoirs	-
	PRODUCTEUR	Service des Statistiques Animales (SSA/DEP) Abattoirs Frigorifiques de Ouagadougou et Bobo	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Département
✓ Province	

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

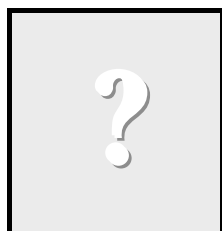
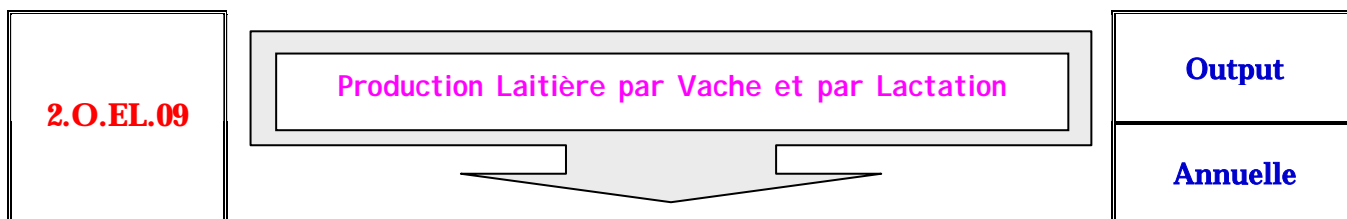
--

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Le poids carcasse peut être collecté dans les abattoirs et aires d'abattage si cette activité était intégrée dans le programme de travail quotidien des agents à ces niveaux. Dans le cas contraire, une enquête est indispensable.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. RAMDE Tinga, Direction des Etudes et de la Planification/MRA ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 60 51 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



Les activités d'insémination de vaches et de diffusion de géniteurs devraient jouer favorablement sur la production laitière entre autres. La mesure de cette production permet donc de mesurer le résultat induit par les programmes d'amélioration génétique.

La **Production Laitière par Vache et par Lactation (PLVL)** indique la quantité de lait produit par une vache durant sa période de lactation qui dure environ 5 mois ou 150 jours.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR																
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)													
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	Améliorer la couverture sanitaire du bétail	Vacciner chaque année au moins 80 % des animaux contre la PPCB	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%				→	xx.x%											
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010											
xx.x%				→	xx.x%											
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010										
	xx.x%				→	xx.x%										
CCA/UNDAF				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010											
xx.x%				→	xx.x%											
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010											
xx.x%				→	xx.x%											

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul est la suivante :

Moyenne arithmétique des productions mesurées durant les lactations survenues au cours de l'année = Somme des quantités produites / Nombre de vaches lactantes.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Statistiques de production laitière	
ADMINISTRATIVE	NATURE	Rapports annuels des Directions Régionales (DRRA)	-
	PRODUCTEUR	Direction des Productions et des Industries Animales (DPIA)	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

Niveau de désagrégation

✓ Région	
----------	--

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

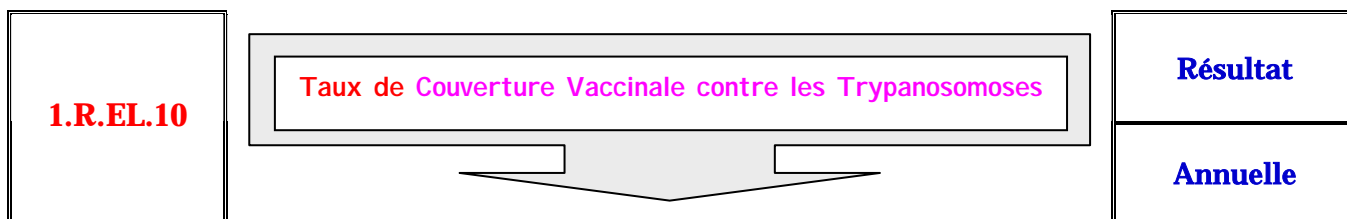
--

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Cet indicateur peut être renseigné par les rapports au niveau des élevages suivis par les Techniciens du Ministère (Elevages laitiers péri-urbains). Au niveau national par contre, il ne pourra être valablement estimé que par enquête.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. RAMDE Tinga, Direction des Etudes et de la Planification/MRA ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 60 51 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



?

Les trypanosomoses sont des infections qui menacent chaque année les animaux transhumants d'où la nécessité de les vacciner.
Le taux de couverture vaccinale contre les trypanosomoses indique le pourcentage d'animaux vaccinés par rapport au nombre prévu pour l'être.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR														
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)											
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	Améliorer la couverture sanitaire du bétail	Vacciner chaque année au moins 80 % des animaux transhumants contre les trypanosomes	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010									
xx.x%				xx.x%										
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
	1998	2001	2002	2003	2010									
	xx.x%				xx.x%									
CCA/UNDAF			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%	
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003	2010	xx.x%				xx.x%
1998	2001	2002	2003	2010										
xx.x%				xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul est la suivante :

Nombre d'animaux vaccinés contre les trypanosomes / Nombre d'animaux prévus x 100.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Statistiques de santé animale	Effectifs des animaux transhumants
ADMINISTRATIVE	NATURE	Rapports des Directions Provinciales (DPRA))	Rapports des Directions Régionales (DRRA)
	PRODUCTEUR	• Direction des Services Vétérinaires (DSV)	Service des Statistiques Animales (SSA/DEP)
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-

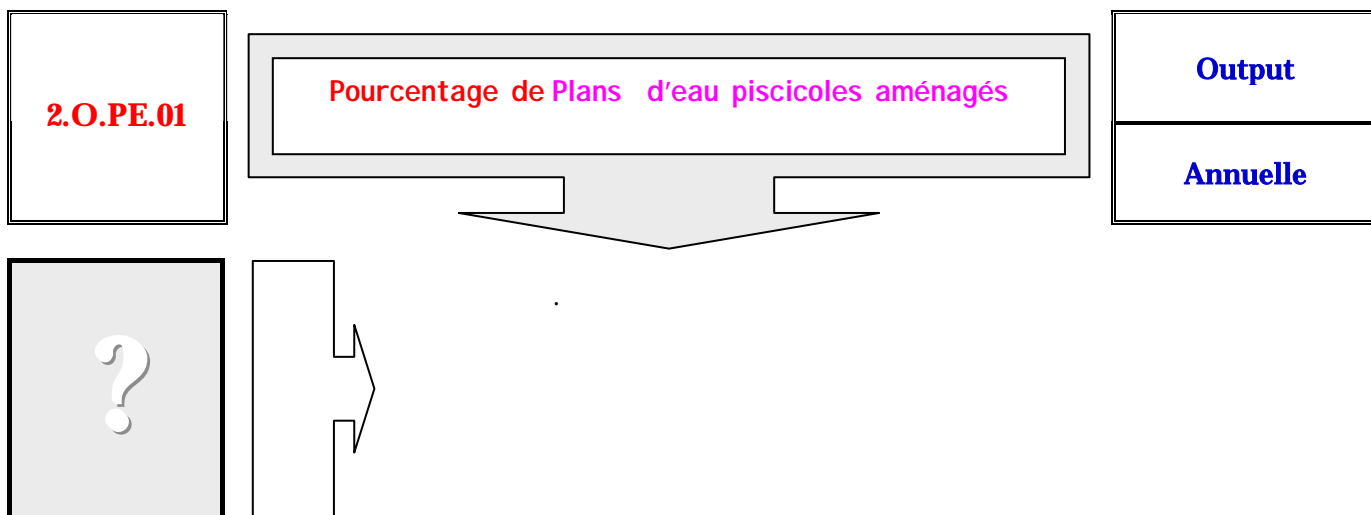
Niveau de désagrégation

✓ Région	✓ Province
----------	------------

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur
M. RAMDE Tinga, Direction des Etudes et de la Planification/MRA ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ; Téléphone : (226) 32 60 51 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR				
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)	
N A T I O N A L	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'EAGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la vulnérabilité dans les activités agricoles. Clarifier le droit d'accès à la terre Evaluer la mise en œuvre de la RAF 		
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)			
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			
	CCA/UNDAF			
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul est la suivante :

Sécurisation des droits fonciers = Superficie des terres agricoles avec un titre de jouissance / Superficie totale agricole emblavée.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE/ PRODUCTEURS	Données de base	
		Superficie des terres agricoles avec un titre de jouissance	Superficie totale agricole emblavée
ADMINISTRATIVE	NATURE	Fichier cadastral	-
	PRODUCTEUR	Ministère de l'Economie et des Finances	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	-	Enquête permanente agricole
	PRODUCTEUR	-	SSA/DEP/MA
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	-	Enquête maraîchère
	PRODUCTEUR	-	SSA/DEP/MA

Niveau de désagrégation

✓ Région	
----------	--

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

--

Insuffisances actuelles de l'indicateur et projets d'amélioration

L'indicateur initial proposait le pourcentage de personne disposant d'un titre foncier. Hors, une même personne peut disposer de plusieurs titres.

Personne à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

M. KABORE Moussa, Direction des Statistiques Agricoles/MARH ; 01 BP 000 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 45 79 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email : agristat@fasonet.bf